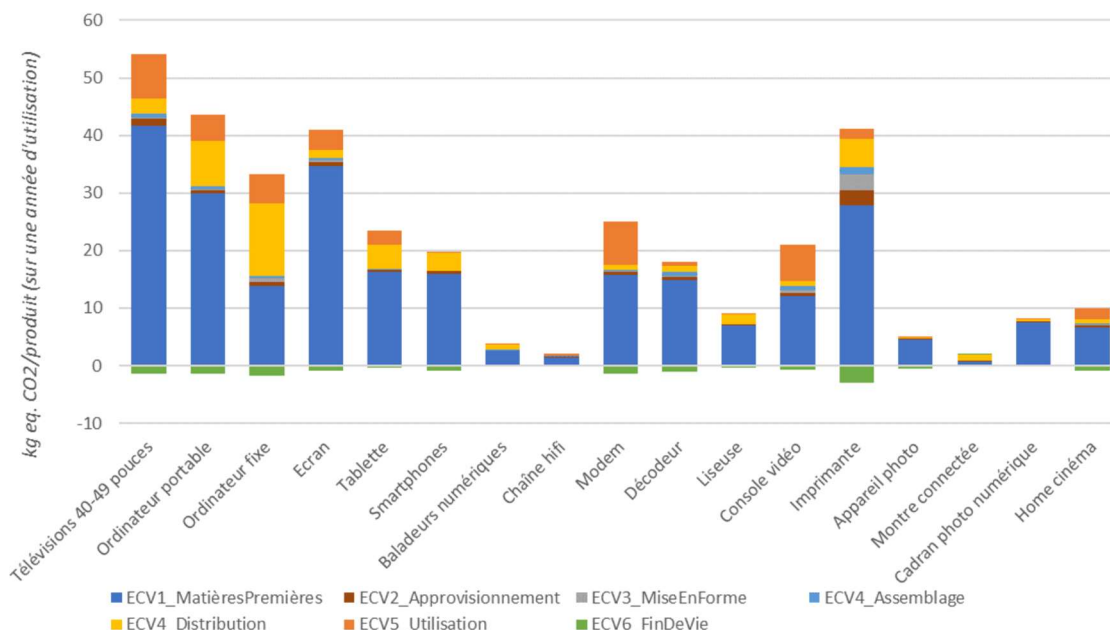


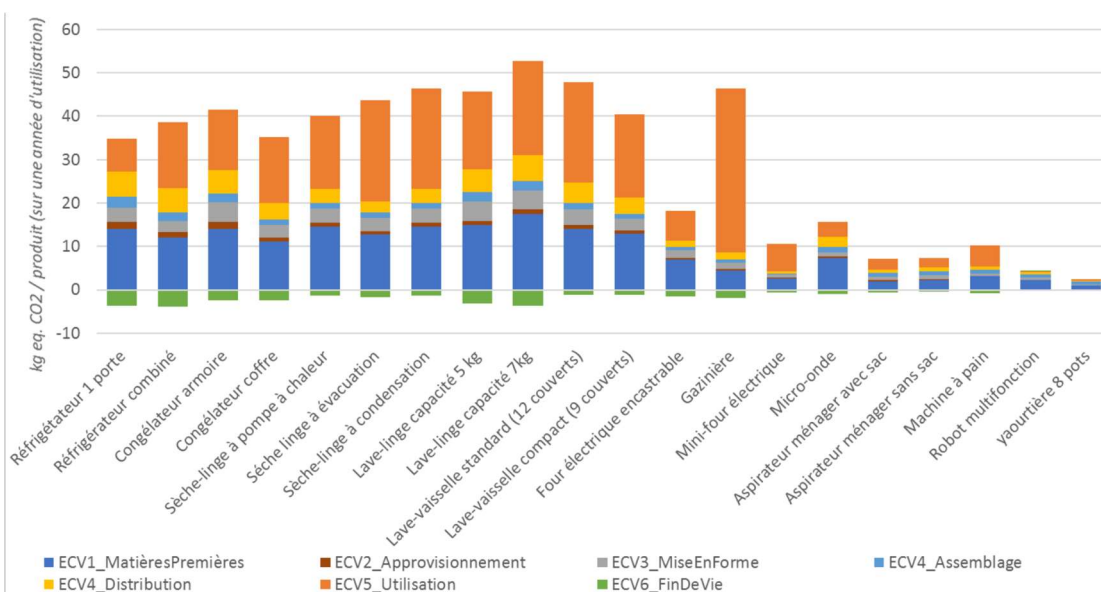
Annexe -Répartition des postes (matières premières, assemblage, distribution, mise en forme, approvisionnement, utilisation et fin de vie) dans l'analyse du cycle de vie à savoir l'impact d'émissions CO₂/ produit sur l'année ou la durée de vie (cf légende) – source des graphiques : étude l'ADEME, « Modélisation et Evaluation des impacts environnementaux de produits de consommations et de biens d'équipement, sept 2018 »)

1- Les biens numériques



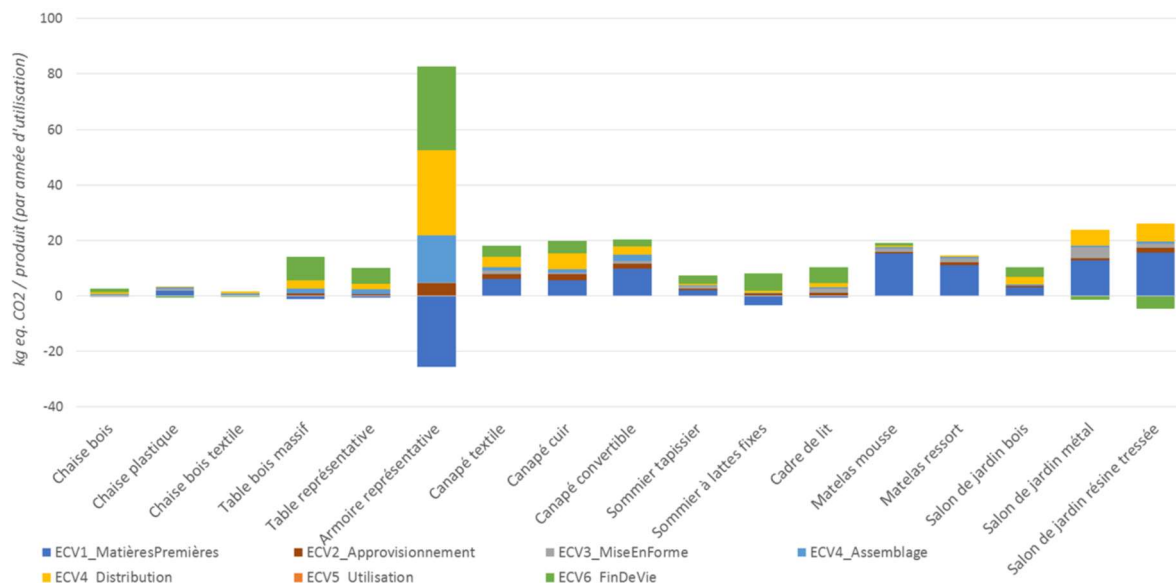
Le numérique est très impactant du fait d'une émission en CO₂ élevée par année d'utilisation : plus de 50 kg CO₂/produit/an pour une télévision ou un écran d'ordinateur ou une imprimante et 20 kg CO₂/produit/an pour un téléphone ou une tablette. Cela est dû principalement à l'énergie consommée lors de l'extraction des matières premières nécessaires à sa fabrication (métaux rares composant les écrans, les batteries, les composants électroniques) qui nécessite des engins puissants et une industrie fonctionnant à une énergie non décarbonée. Sa distribution essentiellement réalisée par avion est aussi impactante et, pour certains matériels, leur usage (consommation électrique lors de l'usage importante). Ce sont des produits à impact carbone élevé dont il est donc essentiel de réfléchir l'achat : en ai-je vraiment besoin ? Quelle taille d'écran ai-je besoin, l'impact étant proportionnel à la taille de l'écran ? Puis-je l'acheter d'occasion ? Comment l'entretenir pour augmenter sa durée de vie ? Eviter de le renouveler sans réel besoin, juste par effet de mode.

2- L'électro-ménager



Pour l'électro-ménager, on voit que l'utilisation (consommation électrique lors de l'usage) est le poste le plus impactant, suivi des matières premières. Il est donc essentiel de privilégier le matériel à faible consommation d'énergie noté A+++ . A noter, un impact carbone moindre que certains équipements numériques avec une moyenne de 30 kg CO₂/ produit/an et surtout une fabrication (matières premières, mise en forme) bien moins impactante en moyenne 10 kg CO₂/produit/an. En décarbonant au maximum son utilisation via une électricité décarbonée, l'impact pourrait donc moindre.

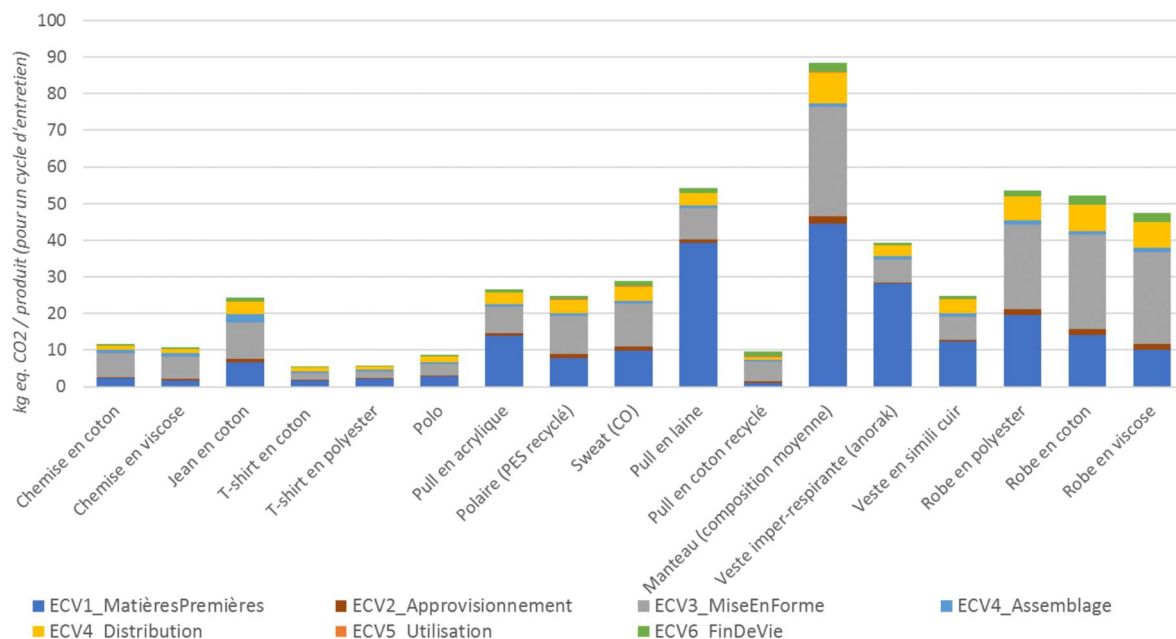
3-Les meubles



L'impact des matières premières est négatif pour les produits en bois issus de forêts européennes gérées durablement (stockage de C), ce carbone est ensuite réémis en fin de vie : un équilibre se crée et limite l'impact carbone du produit par rapport à des produits à base synthétique. Pour les produits synthétiques, l'impact de la fabrication des matières premières est prépondérant. La distribution peut aussi être impactante en particulier pour les meubles produits en Asie. La fabrication intégrale des meubles en Asie par rapport à une fabrication majoritairement européenne peut aller jusqu'à tripler les valeurs d'indicateurs d'impact.

A noter que globalement, l'impact carbone par année d'utilisation est en moyenne de 20 kg CO₂/produit/an, bien moindre que les produits numériques. Le consommateur pourra agir en privilégiant le bois comme matières, des meubles robustes et en se posant la question avant d'acheter ou de renouveler : en ai-je vraiment besoin ? puis-je acheter d'occasion ? puis-je acheter français ?

3- Les vêtements



A noter que ce graphique présente l'impact carbone sur l'ensemble de la vie du produit et non pas par année d'utilisation. Les matières premières et leur mise en forme sont les plus impactantes, suivi de la distribution faite principalement par avion. A noter pour certains produits un impact carbone élevé (robe, veste et manteau, pull et jean) du fait d'un poids de matières premières plus élevé que pour des vêtements légers comme les tee-shirts. Le consommateur peut donc agir sur ce poste : en limitant ses achats de vêtement au strict besoin, en prenant le soin de vendre ou donner ses vêtements pour qu'ils aient une seconde vie, en achetant d'occasion, en achetant des vêtements ou chaussures de qualité et robustes, en entretenant au mieux ses vêtements et chaussures pour augmenter leur durée de vie et en achetant des vêtements en matières recyclées. A titre de comparaison grossière, une personne achetant seulement 3 jeans, 5 pulls, 5 tee-shirt, 3 paires de chaussures, 3 vestes, en les renouvelant tous les 6 ans aura un impact de son habillement de 70 kg CO₂/an. Une personne qui renouvelle ce même parc de vêtements tous les 2 ans aura un impact de son habillement de 210 kg CO₂/an soit 3 fois plus !